INSCRIPTION

Afin de pouvoir accueillir les enfants en journée complète, il a fallu réfléchir à un mode de restauration adapté aux besoin des enfants.
Aussi la municipalité a fait le choix de travailler sur un projet inter-générationnel en se tournant vers l'EHPAD St Louis. Les enfants pourront profiter d'un temps de repas et d'échange avec nos aînés.
Pour une organisation optimale, nous avons dû avancer les dates d'inscription.

Fin des inscriptions le 3 mai 2025 :

- **Priorité aux enfants bollezeelois ou scolarisés à Bollezeele,**
  ils peuvent s'inscrire dès réception de cette circulaire.
- **Pour les enfants extérieurs** les inscriptions débuteront
  à partir du 14 avril

Les inscriptions se font en mairie de Bollezeele.

RÈGLEMENT

Le règlement peut se faire :
- Dans sa totalité à l'inscription
- Dans sa totalité par prélèvement automatique le 14 août 2025
- *En deux temps,* 10 euros d'acompte par enfant *à l'inscription* et le solde à régler **avant le 9 mai 2025** (soit le montant par semaine et par enfant diminué de l'acompte versé).

Comment calculer le montant du centre de loisirs :

[(**montant péri-centre *5 vacations matin et/ou montant péri-centre *5 vacations soir** + **cantine*4**) à multiplier par le nombre de semaines de centre]+**Nombre de semaines de centre**

Par exemple :

je suis bollezeelois avec un quotient familial de 620, j'inscris mon enfant du 21 au 25 juillet et du 5 au 8 août. Je souhaite le déposer à 8h30, il mange à la cantine et je le récupère à 17h30 le soir.

+1,20€ x 5
+1,20€ x 5
3€ x 4 soit
(6 + 6 +12) x 2
= 48 €
+ 62€
= 110 €

Attention, il n'y a pas de péri-centre en fonction des animations et sorties, merci de ne pas préparer votre règlement à l'avance, le montant exact vous sera communiqué au moment de l'inscription en mairie.

Vacances d'été

accueil de Loisirs
au restaurant scolaire

Commune de **Bollezeele**

Quatre semaines d'accueil !
Du 15 juillet au 8 août 2025

Inscription en journée continue
de 9h à 17h
ou
en journée coupée
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pour les enfants de 4 à 12 ans inclus.

PÉRI-CENTRE
de 8h à 9h
et de 17h à 18h

Places limitées à **54 enfants**
comprenant au maximum **16 enfants de 4 à 6 ans**

IPNS_ne pas jeter sur la voie publique

Les repas :

Journée coupée :

Les parents **récupèrent les enfant à 12h**, les font manger et les **ramènent au centre de loisirs à 14h.**

Journée continue :

Dans le cadre d'un échange inter-générationnel, les enfants prendront les **repas à l'EHPAD** Saint-Louis **du lundi au jeudi**. ***Rappel le vendredi**, jour de sortie, pique-nique de la maison.*

Attention, le choix du mode de repas est fixe, il ne peut être changé en cours de semaine.

Le péri-centre :

Les enfants sont accueillis au restaurant scolaire. L'inscription se fait **obligatoirement à la semaine**.
Accueil échelonné avec arrivée le matin à partir 8h et jusqu'à 9h et le soir départ de 17h jusqu'à 18h.

Vendredi, jour de sortie :

Lors de cette journée **les enfants** sont en sortie à l'extérieur. Ils sont donc en journée complète de 9h à 17h. Ils devront apporter **un pique-nique**.

Le goûter est offert. Prévoir une gourde et une tenue adaptée aux conditions climatiques du jour, aux activités ludiques et aux jeux de plein air.

ASSURANCE INDIVIDUELLE

la commune contracte un contrat du type « individuel accident » en faveur des enfants fréquentant l'accueil. Ces garanties sont limitées aux obligations légales qui encadrent ce type de contrat.

Il vous est demandé (au moment de l'inscription) de fournir une attestation de votre assurance concernant la garantie responsabilité civile pour votre ou vos enfants.

Toutefois, si votre ou vos enfants ont participé à l'accueil collectif de mineurs d'hiver et ou de printemps 2025, il n'y a pas lieu de fournir l'attestation d'assurance et la fiche sanitaire.

Le tarif est fixé par enfant en fonction quotient familial.
Les inscriptions se font à la semaine.

	Une semaine		Deux semaines		Trois semaines		Quatre semaines	
	Bollezeelois	Extérieurs	Bollezeelois	Extérieurs	Bollezeelois	Extérieurs	Bollezeelois	Extérieurs
QF < 400	21 €	23 €	42 €	46 €	59.85 €	65.55 €	75.60 €	82.80 €
400<QF< 610	26 €	28 €	52 €	56 €	74.10 €	79.80 €	93.60 €	100.80 €
610<QF<750	31 €	33 €	62 €	66 €	88.35 €	94.05 €	111 €	118.80 €
750<QF<1000	35 €	37 €	70 €	74 €	99.75 €	105.45 €	126 €	133.20 €
1000<QF<1600	40 €	42 €	80 €	84 €	114 €	119.70 €	144 €	151.20 €
QF > 1600	45 €	47 €	90 €	94 €	128.25 €	133.95 €	162 €	169.20 €

Le péri-centre :

Les inscriptions se font à la semaine.
Le tarif indiqué est à multiplier par le nombre de jour d'accueil par semaine soit 5 jours *(modulable uniquement en fonction des jours fériés et des sorties)*

La Cantine :

Les inscriptions se font du lundi au jeudi.
Le tarif est à multiplier par le nombre de repas par semaine soit 4 *(modulable uniquement en fonction des jours fériés et des sorties))*

	Péri-centre	Cantine 12h à 14h	
	8h à 9h = une vacation De 17h à 18h = une vacation		
	Tarif d'une vacation		
QF < 400	1.00 €	Bollezeelois 3€ le repas	Extérieurs 4€ le repas
400<QF< 610	1.10 €		
610<QF<750	1.20 €		
750<QF<1000	1.30 €		
1000<QF<1600	1.40 €		
QF > 1600	1.50 €		